DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

RAPPORT DE GESTION 2012

Genève, ville sociale et solidaire





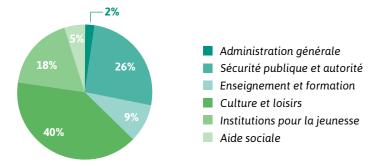
EN UN COUP D'OEIL

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité fournit des prestations à la population, tout au long du parcours de vie, de la petite enfance à la fin de la vie.

Voici quelques éléments chiffrés qui illustrent la diversité de son action:

74	Institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève
4 000	Enfants fréquentent ces institutions chaque semaine
1 200	Personnes employées fixes pour accueillir les enfants dans ces institutions
53	Bâtiments scolaires sur le territoire de la Ville
349	Locaux scolaires mis à disposition des activités para et périscolaires
103	Préaux et places de jeux
45	Restaurants scolaires
+ de 5 000	Repas servis quotidiennement dans ces restaurants
785	Jeunes à la Soirée citoyenne 2012
785 1 800	Jeunes à la Soirée citoyenne 2012 Participantes au Golf urbain
	•
1 800	Participantes au Golf urbain
1 800 5 050	Participantes au Golf urbain Bénéficiaires des aides financières de la Ville
1 800 5 050 25 000	Participantes au Golf urbain Bénéficiaires des aides financières de la Ville Nuitées dans les abris de la Protection Civile
1 800 5 050 25 000 22 000	Participantes au Golf urbain Bénéficiaires des aides financières de la Ville Nuitées dans les abris de la Protection Civile Visites par an à Cité Seniors
1 800 5 050 25 000 22 000 1 095	Participantes au Golf urbain Bénéficiaires des aides financières de la Ville Nuitées dans les abris de la Protection Civile Visites par an à Cité Seniors Obsèques gratuites organisées par les Pompes funèbres de la Ville

Répartition des charges [251 millions] par politique publique en 2012



Source: Comptes budgétaires et financiers 2012, Ville de Genève. Voir Glossaire p.26.

SOMMAIRE

Préambule	4
Priorités et engagements par Esther Alder	5
Ressources humaines	8
Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité	9
Service de la petite enfance	12
Service des écoles et institutions pour l'enfance	14
Service de la jeunesse	16
Service social	17
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	20
Service de l'état civil	21
Ressources financières	22
Points forts de l'année 2012	25
Glossaire	26

Avertissement:

Pour rendre hommage au personnel du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, qui dans sa grande majorité est constitué de femmes, ce rapport de gestion 2012 est entièrement rédigé au féminin. Les hommes n'en



PREAMBULE

Pour mieux envisager l'avenir

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité fournit des prestations à la population de la naissance à la mort, selon la formule consacrée. Ce rapport de gestion 2012 rappelle ses missions et met en évidence les priorités politiques sur lesquelles le Conseil administratif a voulu mettre l'accent depuis le début de la législature.

Ce rapport de gestion propose quelques chiffres pour une lecture rapide; quelques faits marquants pour un survol événementiel; quelques phrases clés pour la mise en exergue d'une politique. Il présente aussi des éléments plus complets pour mieux comprendre l'action du Département et réfléchir aux défis à venir.

Ce rapport de gestion est aussi un outil de travail pour les partenaires du Département. C'est également un support d'information pour le Conseil municipal amené à voter les moyens de cette politique.

Ce rapport de gestion est enfin, et surtout, un moyen de mettre en valeur l'immense travail des collaboratrices et des collaborateurs qui mettent en œuvre ces priorités. L'ensemble du personnel méritent notre reconnaissance.

Bonne lecture!

CE RAPPORT
DE GESTION
EST SURTOUT,
UN MOYEN DE
METTRE EN VALEUR
LE TRAVAIL
IMMENSE DES
COLLABORATRICES
ET DES
COLLABORATEURS.



Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité que je préside est en charge d'une double mission: renforcer la solidarité sociale et améliorer le bien-être de toutes les habitantes afin de diminuer, pour chacune, les risques d'isolement. La politique en matière de cohésion sociale implique de multiplier les liens entre l'action municipale et la population dans les quartiers, de soutenir le tissu associatif et d'associer les habitantes dans la vie de la Cité. La politique en matière de solidarité vise à assurer des prestations de qualité pour la population, notamment pour les personnes les plus fragilisées sur les plans économiques, sociaux ou culturels.

Le Conseil administratif a fixé dans sa feuille de route de législature quatre priorités en matière de cohésion sociale et solidarité, qui mobilisent les services du Département:

- 1. Développer le soutien à la parentalité
- 2. Favoriser la cohésion sociale et la solidarité dans chaque quartier
- 3. Promouvoir une politique d'inclusion sociale
- 4. Soutenir la vie associative

A ces quatre priorités s'ajoute une cinquième mission qui incombe au Département:

5. Assurer des prestations découlant du droit fédéral

Développer le soutien à la parentalité

En matière de **politique de la petite enfance**, la Ville poursuit ses efforts pour répondre à la demande de places dans les institutions de la petite enfance (IPE).

En 2012, une nouvelle institution a été inaugurée dans le quartier de Plainpalais et 100 places ont été créées, ce qui fixe à 74 le nombre d'Institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville accueillant au total près de 4 000 enfants chaque semaine. La Ville planifie l'ouverture de 968 places dans les prochaines années.

Si la création de places en IPE est prioritaire, le Service de la petite enfance travaille à la création d'une **structure de coordination** des accueillantes familiales de jour, pour répondre là encore aux besoins de la population.

Dans le domaine de **l'enfance**, la Ville de Genève a pour obligation légale de construire, de mettre à disposition et d'entretenir les **écoles primaires**. La Ville compte aujourd'hui 30 établissements scolaires primaires, regroupant 53 écoles, qui ont accueilli en 2012 plus de 11 000 enfants.

Le Service des écoles et des institutions pour l'enfance a également pour mission de répondre aux préoccupations des familles en matière de **prise en charge para et périscolaire** des enfants. En 2012, près de 7 000 enfants résidant sur le territoire de la ville ont été inscrits au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) à midi et 4 000 l'après-midi.

La Ville soutient également la construction et le fonctionnement des **restaurants scolaires**. Trois nouveaux restaurants ont été ouverts en 2012 (Minoteries, Vollandes et Trembley). Au total, les associations, financées par la Ville, ont servi quotidiennement plus de 5 000 repas aux enfants en 2012.

La Ville propose une centaine de places de jeux dans les préaux et les parcs. Une étude a été conduite en 2012 en vue de remettre aux normes de sécurité certains équipements, qui seront bientôt complétés par des installations sportives ludiques à destination d'un large public – c'est le projet Proxisport.

La politique de la jeunesse prolonge naturellement la politique de l'enfance. Grâce à une équipe d'une dizaine de travailleuses sociales hors murs, le Service de la jeunesse assure, par une présence informelle dans la rue, une mission de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi des jeunes.

Le Service conduit également des projets, en impliquant des jeunes en recherche d'emploi. Après le **golf urbain**, le Service a repris la gestion des deux patinoires hivernales. L'inauguration du **skatepark de Plainpalais**, en août 2012, est également exemplaire de la démarche du Service de la jeunesse, qui implique les jeunes et leurs associations dans la réalisation des équipements qui leur sont destinés.

Plus généralement, la Ville soutient la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (Fase) ainsi que les quinze Maisons de quartier situées sur le territoire de la commune, avec lesquelles elle a signé en mars 2012 des conventions tripartites.



Favoriser la cohésion sociale et la solidarité dans chaque quartier

La mise en œuvre de la cohésion sociale et de la solidarité à l'échelle locale implique la recherche de nouveaux moyens, adaptés aux réalités mouvantes de la ville, aux spécificités de chaque quartier et aux besoins des publics en constante évolution.

Le Service social travaille à l'ouverture pour 2013 de quatre Points info, qui auront pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les habitantes dans leurs démarches administratives.

Dans les quartiers, les unités d'actions communautaires ont été réorganisées. Elles ont conduit de nombreux projets impliquant bénévoles et habitantes, afin de renforcer le lien social.

Par ailleurs, la démarche pilote des «contrats de quartier», de Saint Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes a fait l'objet d'une évaluation, qui conduira à une relance des processus participatifs en 2013.

Promouvoir une politique d'inclusion sociale

La politique sociale est au cœur des préoccupations du Département: la Ville alloue des aides financières individuelles à près de 5 000 personnes, principalement âgées, au bénéfice d'une prestation complémentaire du Canton, mais également des familles ne bénéficiant pas de l'assistance sociale. Un accent a été mis en 2012 sur l'information à destination du public. Le Service social prépare une refonte du dispositif des aides financières destinées aux familles, afin de mieux correspondre aux besoins de la population.

En matière d'insertion professionnelle, la Ville soutient l'activité de la Boîte à boulots et de son antenne VIA, à travers le Fonds chômage; l'antenne VIA a apporté entre 2009 et 2011 un appui à 82 jeunes en rupture de formation.

En ce qui concerne les personnes mal-logées, le Service social met à disposition plus de 80 logements-relais, avec l'objectif de porter ce nombre à 300. C'est dans cet esprit que le bâtiment du 45, rue de Saint Jean a été acquis par la Ville en 2012. Un projet de logements modulaires mobiles est en cours d'étude, qui devrait déboucher sur la réalisation d'une trentaine de logements-relais à l'horizon 2014.

Enfin, le dispositif d'aide aux sans-abris a été pérennisé en 2012, avec le vote, par le Conseil municipal, du budget permettant le financement d'une deuxième structure d'accueil durant l'hiver. Un enregistrement des personnes et un accompagnement social sont désormais en place: le dispositif a ainsi proposé 25 000 nuitées l'an dernier.

Dans tous ces domaines d'intervention, le rôle des associations s'avère souvent primordial, aux côtés des autorités publiques.

Soutien à la vie associative

Le soutien à la vie associative est également une priorité: la constitution de l'Unité Vie associative, la mise en place de processus de subventionnement simples et clairs, ainsi que la formation des responsables associatifs ont occupé l'année 2012.

Ces quatre priorités figurant dans la feuille de route du CA.

Assurer des prestations découlant du droit fédéral

A ces actions s'ajoutent les missions assumées par le Département et qui découlent du droit fédéral. Ces prestations s'inscrivent tout au long du parcours de vie.

Le Service de l'état civil accueille chaque année des dizaines de milliers d'habitantes de Genève, originaires de tous les pays du monde, pour enregistrer des naissances ou des décès, célébrer des mariages et des partenariats, produire des actes d'état civil ou délivrer des pièces d'identité.

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire accueille les familles en deuil dans ses nouveaux locaux de la Villa La Concorde, où sont organisées par ailleurs des activités culturelles en lien avec le parcours de vie. Le Service assure la gratuité des obsèques pour la plupart des personnes domiciliées sur le territoire communal (plus de 1 000 familles en bénéficient chaque année).

Le Service a dû faire face en novembre à l'arrêt brusque des installations, suite à la rupture d'une canalisation d'eau. A noter qu'un programme ambitieux de rénovation des installations funéraires est inscrit au budget d'investissement des années à venir.

RENFORCER LA SOLIDARITÉ **SOCIALE ET AMÉLIORER** LE BIEN-ÊTRE **DE TOUS**



Ce bilan de l'année 2012 illustre la diversité de l'action du Département et des situations qu'il prend en charge. Ce bilan est conséquent. Dans le même temps, nous devons nous poser des questions. En faisons-nous assez pour la population, en prises aux difficultés économiques et sociales? Sommes-nous à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontées?

La Ville de Genève a connu une mutation étonnante au cours des quinze dernières années: la Ville a grandi, sa population a changé, les besoins sociaux ont évolué, de même que les attentes des

Il reste tant à faire pour répondre à la demande des parents, qui ne trouvent pas de places dans les institutions de la petite enfance! Il reste tant à faire pour mieux accueillir les enfants hors du temps scolaire, pour simplifier la vie des familles d'enfants scolarisés et contribuer à l'égalité des droits. Le nombre de jeunes en difficulté est des plus préoccupant, quand le logement, le travail, les perspectives viennent à manquer. Et que dire des nouvelles formes de précarité dans une Ville qui voit cohabiter à quelques centaines de mètres la plus grande richesse et un extrême dénuement?

Il nous appartient d'identifier les nouveaux besoins, de tenir compte des nouvelles formes de précarité et d'isolement. Il faut trouver des solutions pour approcher ces populations, et leur donner accès aux prestations auxquelles elles ont droit! Nous devons également adapter nos prestations: en mettre en place de nouvelles, si nécessaire, en abandonner d'autres, lorsqu'elles ne se justifient plus au regard des priorités que j'ai énoncées. Nous devons également rapprocher l'administration de la citoyenne. Pour nombre d'usagères, il est difficile de se retrouver entre l'action du canton, des communes, du monde associatif. Enfin, il faut trouver des solutions concrètes pour associer les habitantes de la Ville aux décisions concernant leur espace de vie quotidien.

Des défis importants qui ne doivent pas nous empêcher de saluer aujourd'hui l'engagement du personnel du Département de la cohésion sociale et de la solidarité et les collaborations efficaces mises en place avec de nombreux partenaires.

Esther Alder

Conseillère administrative

FOCUS

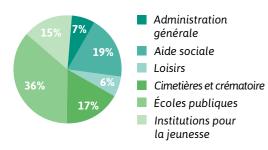
Objectifs principaux 2013

- Augmenter l'offre d'accueil en matière de petite enfance, et diversifier les modèles de prise en charge.
- Faire face à l'augmentation de la demande d'accueil para et périscolaire, et améliorer la qualité de la prise en charge.
- Développer des activités physiques ludiques pour la jeunesse, en impliquant des jeunes en recherche d'emploi.
- Renforcer l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés sociales.
- Renforcer le dispositif d'urgence en matière d'hébergement des personnes en situation de grande précarité.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2012, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité compte 517 collaboratrices et collaborateurs (soit environ 364 ETP)¹ dont 60% de femmes. La répartition des postes fixes par secteurs d'activités et l'organigramme du Département sont présentés ci-dessous.

Répartition des postes fixes par secteurs d'activités en 2012



Source: Comptes budgétaires et financiers 2012, Ville de Genève

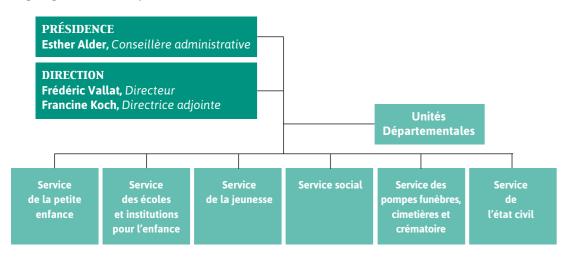
Ces hommes et ces femmes sont nés entre 1948 et 1992 et occupent près de 90 fonctions différentes, pour la majeure partie en contact direct avec la population. L'ancienneté moyenne est de huit années, alors que 143 employées ont été nommées courant 2012 (dont 100 patrouilleuses scolaires qui sont devenues employées de la Ville de Genève). 53% de l'effectif a suivi une formation au cours de l'année 2012 pour un total de 500 jours de formation.

La gestion des RH au sein de la Ville, et plus particulièrement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité va vers un professionnalisme accru. Les actrices RH sont désormais clairement identifiées au sein des services et à la direction du Département. Ceci permet une harmonisation des pratiques interservices et, à plus grande échelle, interdépartementales. Le Département est représenté dans différents projets Ville, comme les fonctions-types, les indemnités et les fonctions dites pénibles. Les avantages de cette coordination sont visibles et améliorent l'efficience dans la mise en œuvre des politiques, telle que l'implémentation du Règlement pour l'aménagement du temps de travail.

D'autres chantiers RH départementaux ont été initiés en 2012 et verront leur concrétisation, soit en 2013 sous la forme de directives départementales, comme les modalités de recrutement ou l'identité vestimentaire, soit en 2014 en ce qui concerne la gestion des absences non planifiées. A ce propos, les absences pour maladies et accidents représentent 6,8% du total des postes, alors que la moyenne se situe à 6,1% pour l'ensemble de la Ville de Genève.

Enfin, un autre axe de développement est la définition de parcours de formations par fonction-type, ceci afin d'améliorer l'employabilité des collaboratrices et collaborateurs, d'assurer leur avenir professionnel et de valoriser leur travail quotidien.

Organigramme du Département 01.04.2013



1. ETP: Equivalent temps plein: Prise en compte des taux d'activités réels pour le calcul des ressources disponibles.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

La Direction soutient et conseille Esther Alder dans la mise en œuvre de son action politique. Elle joue un rôle de coordination et d'appui aux services rattachés au Département. Dans cette perspective, elle a procédé à un important travail de mise en cohérence de leurs missions autour des politiques publiques municipales en proposant son soutien en matière administrative, juridique, de contrôle de gestion, de gestion des risques, en matière RH ainsi que dans la conduite de projets et dans la réflexion sur les équipements publics.

La collaboration avec les autres départements de la Ville, ainsi qu'avec la Direction générale de l'Administration municipale, facilite la mise en œuvre de projets transversaux.

L'année 2012 a été marquée par un renouvellement de l'équipe de direction avec, notamment, l'engagement d'une directrice adjointe, Francine Koch, et d'une responsable RH départementale, Laura Del Grosso.

En plus de l'Unité Administration et comptabilité, qui assure le secrétariat et veille au respect des procédures administratives, la Direction s'organise autour de trois unités:

Unité Coordination des politiques publiques

L'Unité Coordination des politiques publiques participe à l'élaboration des politiques publiques; elle appuie les services du Département en matière de conduite de projets et met en place des outils de suivi et d'évaluation des prestations.

Retour sur l'année 2012

En 2012, son activité s'est concentrée sur la mise en œuvre du projet *Urgence sociale: logement relais et aides d'urgence loyer.* Elle s'est également beaucoup investie pour la constitution d'un groupe de travail intercommunal sur la planification des infrastructures publiques du territoire Praille - Acacias - Vernets.

L'Unité a élaboré un cahier de propositions sur la gestion communale suite au rapport d'évaluation de la communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) sur les contrats de quartier. Elle a également développé des outils permettant à des nouveaux publics – notamment des populations allophones – d'accéder plus facilement aux prestations municipales.

Objectifs 2013

Ces projets se poursuivent en 2013, avec un accent plus fort sur la définition des différents niveaux d'intervention de l'action municipale, pour en faciliter l'accès et la communication aux différents publics cibles.

Un important travail a été initié afin de développer des outils de planification et de gestion des infrastructures publiques départementales, et afin de proposer une division de la Ville en secteurs « administratifs » offrant une vision commune et une cohérence d'actions sur l'ensemble du territoire, tout en prenant en compte les spécificités des différents quartiers.

Unité Vie associative

L'Unité Vie associative (UVA) soutient et assure la promotion des associations actives dans des domaines proches du Département. Elle subventionne les activités et la formation des organisations partenaires.

Retour sur l'année 2012

En 2012, l'UVA a procédé au recensement des besoins de formation des organisations subventionnées. Elle a élaboré un important répertoire de formations et a assuré le financement de ces formations pour 15 responsables d'associations. Elle a également conçu une directive départementale en matière de subventionnement.

Septante-huit organisations subventionnées ont été suivies par l'UVA durant l'année 2012, dont 74 bénéficiaires de subventions financières. 153 associations ont bénéficié de subventions ponctuelles, dont 13 de subventions de formation. A relever que 48 demandes de subventions ponctuelles ont été refusées.

Objectifs 2013

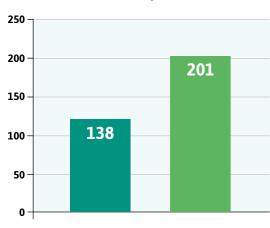
En 2013, l'UVA entend développer les partenariats mis en place avec les organismes partenaires, en portant une attention accrue aux associations qui travaillent dans le domaine des priorités et des politiques du Département.



Département de la cohésion sociale et de la solidarité



Demandes de subventions ponctuelles



- Nombre de demandes de subventions ponctuelles traitées en 2011
- Nombre de demandes de subventions ponctuelles traitées en 2012

Source: Unité Vie associative

Répartition des subventions ponctuelles par type d'enveloppe en milliers de francs

Enveloppes	CHF
Actions sociales ponctuelles	535
Activités jeunesse	409
Proximité et vie associative	245
Projets culturels de proximité	222
Jeunesse et citoyenneté	120
Ecoles et nature	64
Sport de proximité	53
Divers	49
Associations pour le développement durable	15
Activités enfance et écoles	12
Total	1 675

Source: Unité Vie associative

10

FOCUS

Les rencontres de l'UVA

Quatre-vingt-trois associations ont participé à des rencontres avec Esther Alder, au Palais Eynard, pour échanger sur leurs besoins et leurs projets, dont:

- 23 associations impliquées dans la vie associative
- 14 associations dans le soutien aux aînés
- 29 associations actives dans le domaine de la jeunesse
- 6 associations dans celui de la lutte contre l'exclusion
- 11 associations dans celui de l'intégration

Soutien à la vie associative

RÉPERTOIRE DE FORMATIONS EXTERNES





Unité Communication-Evénements

L'Unité Communication-Evénements soutient la Conseillère administrative dans l'exercice de ses responsabilités et rend compte de l'action du Département auprès de la presse. Elle assure la promotion des prestations du Département et lance des débats de fonds sur les politiques portées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Retour sur l'année 2012

Une campagne d'informations sur les prestations aux bénéficiaires AVS/AI a été lancée pour atteindre un maximum d'ayants-droits.

Sur le plan des événements, l'Unité a coordonné les Animations estivales 2012 et les rencontres de la magistrate dans le cadre du Tricentenaire de Rousseau Contrat social dans les quartiers.

Une conférence de presse a été organisée pour présenter les activités du Département, une année après l'arrivée de la nouvelle magistrate. Par ailleurs, l'action de la Ville dans le domaine de la grande précarité a également fait l'objet d'un Point presse.

Une attention particulière a été apportée à la communication interne avec l'envoi d'une news-letter interne mensuelle, *Infos.5*, à l'ensemble des collaboratrices.

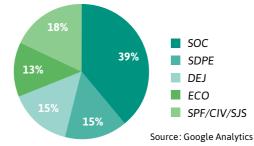
Analyse de la presse locale

Mots-clés	Nombre d'occurrences
Logement d'urgence	61
Seniors	43
Jeunesse	42
Exclusion sociale	42
Politique de la Ville et des quartiers	43

Source: Revue de presse 2012, Ville de Genève

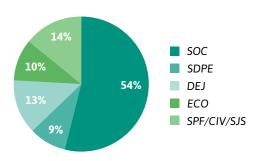
Afin de promouvoir les activités et les prestations offertes par les différents services, l'Unité communication a diffusé 38 communiqués de presse.

Communiqués de presse par service



L'Unité Communication – Evénements a également assuré la mise en ligne de 119 actualités sur le site web de la Ville, qui ont attiré 25 527 internautes. Les actualités Fête d'ouverture du skatepark et Fête des écoles ont été les plus consultées.

Actualités par service



Source: Google Analytics

Par ailleurs, les pages thèmes *Petite enfance* figurent parmi les plus consultées du site Ville de Genève et la page *Liste des crèches et espaces* de vie enfantine a été vue pour elle seule 31 854 fois. La présence sur la page Facebook de la Ville a été principalement pensée en fonction des thématiques « Jeunesse ». Dans la même perspective, une vidéo sur le nouveau skatepark de Plainpalais a été produite et elle a été vue plus de 6 000 fois depuis octobre 2012.

Enfin, cinq galeries photos ont été mises en ligne afin de renforcer la visibilité de certains événements (Soirée citoyenne, Chaises longues, Inauguration skatepark, Vidéo skatepark, Animations à la patinoire des Bastions).

Objectifs 2013

Pour 2013, l'Unité Communication-Evénements travaille à améliorer la visibilité des activités du Département. Elle va poursuivre sa mission pour développer une ligne graphique départementale et des outils de pilotage.

Elle va également porter son effort sur le développement de nouveaux outils de communication (vidéos, parcours photographiques, réseaux sociaux).

Département de la cohésion sociale et de la solidarité 11
Rapport de gestion 2012

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Le Service de la petite enfance est chargé de mettre en œuvre la politique petite enfance de la Ville de Genève à travers les institutions subventionnées par les pouvoirs publics. Il s'engage pour favoriser la création de nouvelles institutions de la petite enfance sur le territoire de la ville de Genève.

Afin de garantir aux jeunes enfants et à leurs familles des prestations de qualité et diversifiées, le SDPE assiste les IPE dans leurs activités pédagogiques, administratives, financières et sur le plan RH. Il s'assure du bon fonctionnement de la prise en charge.

Retour sur l'année 2012

Le Service a connu l'arrivée d'une nouvelle Cheffe de service. Sandra Capeder, en septembre 2012. en remplacement de Francine Koch, devenue Directrice adjointe du Département.

Un effort important est porté sur la création de nouvelles places dans les institutions de la Petite enfance (IPE):

- · L'Espace de vie enfantine (EVE) Jeanne Hersch, situé dans le quartier de Plainpalais, a ouvert en septembre et offre 84 places supplémentaires. Pour 2012, la crèche accueille les enfants et le personnel des Minoteries, le temps que les travaux de rénovation planifiés sur le site des Minoteries soient effectifs.
- · L'EVE Germaine Duparc, situé dans le quartier de Saint Jean, propose 16 places supplémentaires depuis septembre 2012.

Nombre de lieux d'accueil Petite enfance par type d'institutions en 2012

Type d'institutions	Nombre
Espaces de vie enfantine (EVE)	50
Jardins d'enfants (JE)	16
Crèches familiales (CRF)	2
Crèches dépannages (CRD)	2
Haltes-jeux (HJ)	2
Lieu d'accueil parents-enfants (LA)	2
Total	74
Nombre de places d'accueil exploitées fin 2012	3 077

Source: Service de la Petite enfance

Afin de proposer plusieurs possibilités d'accueil, les prestations du Bureau d'Information Petite Enfance (BIPE) se sont élargies. Il informe également maintenant sur l'accueil familial de jour, en attendant la structure de coordination prévue pour la fin de l'année 2013.

Une nouvelle édition du Guide pour la construction et l'aménagement des Institutions Petite enfance (IPE) est en cours; la rédaction d'un livre sur le développement durable a été lancée. Leur parution est prévue en 2013.

Enfin, le colloque Petite enfance 2012 a été une réussite avec la thématique Diversités: une petite enfance engagée!.



PLACES D'ACCUEIL **DANS LES INSTITUTIONS DE** LA PETITE ENFANCE SUBVENTIONNÉES **PAR LA VILLE**

Objectifs 2013

Le développement de l'offre IPE reste une priorité pour la prochaine année. Plusieurs nouvelles places sont prévues:

- 28 places avec l'extension de la crèche de la Dent-de-lait
- 64 places avec la réouverture de la crèche des Minoteries
- · 40 places sur l'Espace de vie enfantine sis Rotschild
- 24 places supplémentaires avec l'extension de la crèche du Lac (étude de faisabilité)

La volonté de diversifier l'offre d'accueil implique d'améliorer l'organisation des modèles existants autour de l'accueil familial de jour. Elle suppose également de travailler à de nouvelles prestations comme la crèche à horaire élargi, la crèche de nuit, l'accueil estival...

Une structure commune de coordination des accueillantes familiales de jour (AFJ) sera mise en place dans le second semestre 2013.

Progression de l'offre Petite enfance en Ville de Genève

	2004	2008	2012	Progression 2004-2012
Nb de places IPE subven- tionnées	2 454	3 007	3 077	623
Nombre d'institutions de la petite enfance	59	71	74	15

Analyse de la demande de placement dans les IPE

Dossiers en attente au BIPE fin 2012	2 383
Nouvelles demandes déposées durant l'année civile 2012	3 170

Proportion des demandes satisfaites en septembre 2012

Ensemble des IPE	52%
EVE	44%
JE	94%

Source: Service de la Petite enfance

FOCUS

Optimiser les places existantes

La Ville souhaite démarrer une réflexion avec les IPE sur une amélioration du taux d'occupation, notamment sur les abonnements actuellement proposés. Le taux de fréquentation en IPE peut varier, en lien essentiellement avec les absences pour maladie. Par ailleurs, les demandes d'abonnements diffèrent en fonction du jour de la semaine, le mercredi étant un jour avec une fréquentation habituellement plus faible, comme le vendredi après-midi.

Des projets d'accueil différents sur la journée du mercredi pourraient être envisagés (dépannages, ateliers pour jeunes

Une réévaluation des capacités d'accueil des différentes IPE sera entreprise afin d'identifier les possibilités de réorganisation et d'augmentation des places.

Le regroupement des IPE en secteurs est aussi un élément favorisant un meilleur taux d'occupation.

Le SDPE travaille aussi à une révision du système de tarification et à un renforcement des critères d'attribution des places, afin d'améliorer la gestion de la liste d'attente du BIPE.

Par ailleurs, les travaux relatifs à la mise en œuvre de la municipalisation de la petite enfance se poursuivent.

Enfin, le Service de la Petite enfance organise le dixième colloque Petite enfance sur la thématique: L'éducation, l'affaire de tous, avec des conférences sur l'évolution des pratiques et des enjeux, la coéducation et la places des actrices dans les projets institutionnels.

12

SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance gère les bâtiments scolaires et les activités para et périscolaires qui structurent la vie sociale de l'enfant en dehors du temps de l'école proprement dit.

Il est en charge de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et il organise les fêtes et manifestations qui ponctuent l'année scolaire.

Retour sur l'année 2012

En 2012, la Ville de Genève s'est particulièrement impliquée dans les travaux menés dans et autour des bâtiments scolaires. C'est ainsi que les élèves et les partenaires de l'école de Saint Jean ont réintégré un bâtiment magnifiquement rénové.

Par ailleurs, comme il en a la mission, le Service des écoles et institutions pour l'enfance suit de manière très attentive les projets justifiés par la planification scolaire dont, notamment:

- · Chandieu (un groupe scolaire complet, avec un restaurant scolaire, une salle de gymnastique, une salle polyvalente et une piscine)
- Baulacre (un restaurant scolaire, des locaux parascolaires et une salle de gymnastique)
- Carré Vert (une salle de gymnastique, un restaurant scolaire et des équipements parascolaires).

NOUVELLES PLACES DANS LES RESTAURANTS **SCOLAIRES**

FOCUS

14

Renforcement de l'offre péri et parascolaire

- Accueil des 7 000 enfants résidant en ville, inscrits au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) à midi et des 4 000 enfants inscrits pour l'après-midi.
- Développement des ateliers Sports et animation dans six écoles faisant partie du Réseau d'enseignement prioritaire (REP).
- Soutien aux associations proposant des activités culturelles et sportives.
- Projet pilote d'accueil libre développé en collaboration avec la Fase et le GIAP, initié avec l'association Pré en bulle, dans les écoles des Grottes et des Cropettes.
- Définition de nouveaux critères d'attribution des locaux dans les établissements scolaires, privilégiant les activités destinées aux enfants.



Evolution du nombre de locaux mis à disposition pour des activités para et périscolaires

	Nb de locaux		
Type d'utilisation	2012	2011	2010
GIAP	349	341	287
Confédération des Ecoles Genevoises de Musique (CEGM)	63	90	40
Cours de langues et cultures d'origine	55	44	57
Activités sportives juniors	121	116	12

Source: Service des écoles et institutions pour l'enfance

Par ailleurs, le Service a initié de nombreux contacts pour mettre à disposition des enfants et des adultes qui les entourent des locaux dans les bâtiments scolaires.

En 2012, plus de 5 000 repas ont été servis quotidiennement par les associations financées par la Ville dans les restaurants scolaires. Trois nouveaux restaurants ont ouvert, Trembley, Minoteries et Vollandes, offrant ainsi 300 places supplémentaires par service. Par ailleurs, une étude est menée sur l'organisation, le fonctionnement et les prestations délivrées par le domaine de la restauration collective.

Les prestations des ludothèques ont été renforcées et l'offre Ludobus a été diversifiée, notamment par une présence en juin et en septembre dans les préaux.

Enfin, une vaste étude en vue d'une mise aux normes des places de jeux a été menée pour une application progressive des résultats en 2013.

Nombre d'interventions sur les places de jeux afin d'améliorer la sécurité des enfants

2010	39 jeux sur 19 places
2011	32 jeux sur 19 places
2012	27 jeux sur 16 places
Activités sportives juniors	121

Source: Service des écoles et institutions pour l'enfance

Objectifs 2013

Le renforcement de l'offre péri et parascolaire reste une priorité, notamment à travers la mise en œuvre de la loi sur l'accueil continu et l'introduction du mercredi matin. De même, l'élargissement de l'offre des ateliers Sports et animation dans de nouvelles écoles et la poursuite de la réflexion sur la restauration collective sont toujours à l'ordre du jour. La création de nouvelles places dans les restaurants scolaires et la qualité d'accueil, sur la base de la réévaluation des besoins, sont des objectifs prioritaires.

Les élèves de l'école de Carl-Vogt réintégrent leurs locaux. Des pavillons sont installés pour les enfants de l'école Trembley en attendant la nouvelle école de Chandieu.

Enfin, le Service poursuit la mise aux normes des places de jeux.



SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse a pour mission de proposer et de soutenir des projets collectifs dans les quartiers, en privilégiant l'intégration, le dialogue et l'échange avec les jeunes.

L'équipe de onze travailleuses sociales hors murs du Service se déplace en fonction des zones sensibles et assure, par sa présence dans la rue, une forme de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi auprès des jeunes.

Retour sur l'année 2012

Un des moments importants de l'année a été l'inauguration du skatepark, équipement qui a été réalisé grâce à l'implication de jeunes sportives et de leurs associations.

Le Service de la jeunesse a signé des conventions 330 tripartites avec les 15 Maisons de quartier de la Ville et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (Fase).

Enfin, dans une perspective de réinsertion des jeunes, le Service soutient l'activité de la Boîte à boulots, qui engage 1 300 jeunes par an pour des petits jobs ponctuels; ainsi que l'antenne VIA qui suit 80 jeunes stagiaires. Dans la même idée, il anime le Golf urbain et les patinoires hivernales, projets impliquant des jeunes en recherche d'emploi.

Objectifs 2013

16

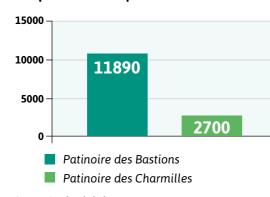
Pour poursuivre le travail entrepris en lien avec le skatepark, une convention de partenariat avec l'association des utilisatrices est en cours d'élaboration afin de préciser les modalités de gestion de cette infrastructure.

Le Service veut mettre en place des «chantiers jeunes» en engageant à la réfection de locaux des jeunes en rupture, afin d'assurer leur réinsertion. Il entend également mettre à disposition des jeunes en formation des logements relais pour une occupation temporaire (bâtiment du 45, route de Saint Jean et Villa Freundler, dans le quartier de Plainpalais).

Le Service de la jeunesse organise URBAN GENEVA les 28 et 29 septembre 2013, premier festival des sports et de la culture urbaine, en collaboration avec le Service des sports et participe à la 2^{ème} conférence nationale jeunes et violence (14 – 15 novembre 2013) en collaboration avec le DIP et l'OFAS.

Enfin, il poursuit le projet de médiation Répondants de nuit dans les quartiers initié avec succès en 2012.

Fréquentation des patinoires 2012-2013



Source: Service de la jeunesse

Jeunes engagés pour les activités du Service de la ieunesse



Source: Service de la jeunesse

Fréquentation du Golf urbain 2011-2012



Source: Service de la jeunesse

CONVENTIONS **TRIPARTITES** SIGNÉES AVEC LES MAISONS **DE QUARTIER**

> 4 389 **BÉNÉFICIAIRES** DES PRESTATIONS FINANCIÈRES **MUNICIPALES**



Le Service social a pour mission de favoriser l'intégration de personnes en difficultés et de soutenir celles qui font face à des problématiques financières et sociales.

Privilégiant l'action de proximité, le Service social offre une palette de prestations individuelles et communautaires qu'il coordonne avec celles des services cantonaux et des associations actives dans le domaine social et sanitaire. Il s'engage contre l'exclusion et vient en aide aux personnes sans abri et démunies. Le Service organise également des activités pour les seniors et les personnes isolées.

Retour sur l'année 2012

En plus des prestations découlant de sa mission, le Service social a particulièrement travaillé à l'élaboration du projet Points info, dans le but d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les habitantes dans leurs démarches administratives. Il participe activement au projet départemental Urgence sociale: logement relais et aides d'urgence loyer.

Par ailleurs, le Service social est organisé autour de quatre unités.

FOCUS

Unité Lutte contre l'exclusion

· Dans le cadre du dispositif hivernal, un hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile fixe a été mis en place du 14 novembre 2011 au 30 mars 2012. Cette action a été prolongée jusqu'au 20 avril pour une quarantaine de personnes en situation de grande

· Grâce à l'appui du Conseil municipal, le financement d'un deuxième abri de protection civile a pu être pérennisé. De fait, les deux abris PC aux Vollandes et à Richemont mettent à disposition 200 lits. Un enregistrement des personnes et un accompagnement social sont organisés. En cas de situation météorologique extrême, le nombre de places peut être augmenté.

Hébergement hivernal: Logements-relais

Années	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nombre de nuitées	14 861	24 100	24 839	25 061
Nombre de personnes	986	1 294	1 310	1 207
Nombre moyen de nuitées par personne	15	19	19	21

· 86 logements-relais sont mis à disposition par l'Unité logement temporaire, avec l'objectif de porter ce nombre à 300. En 2012, 161 personnes ont été hébergées (dont 58 enfants), 28 personnes sont sorties du dispositif.

Distribution de repas aux Clubs sociaux

Années	2009	2010	2011	2012
Club social rive gauche - Nombre de petits déjeuners	23 566	23 532	24 371	26 015
Club social rive gauche - Nombre de repas	61 416	61 059	62 433	63 571
Club social rive droite - Nombre de repas	17 420	17 640	19 800	21 120
Total (repas et petits déjeuners)	102 402	102 231	106 604	110 706
Total (repas et petits déjeuners)	102 402	102 231	106 604	110 706

Source: Service social

Département de la cohésion sociale et de la solidarité 17 Rapport de gestion 2012



Unité Action sociale

L'Unité Action sociale a entrepris une refonte du dispositif des aides financières pour répondre à l'évolution des prestations cantonales et des besoins en collaboration avec les associations partenaires.

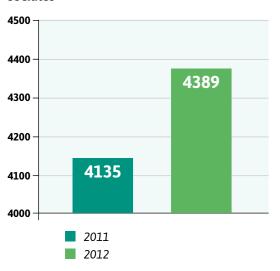
A noter que le nombre des bénéficiaires AVS/AI recevant les prestations financières municipales a sensiblement augmenté à la suite d'une campagne

Evolution des aides financières

Types d'aides	Bénéficiaires	2011		2012	
		Nb	CHF	Nb	CHF
Prestations sociales	Retraitées au bénéfice d'une aide cantonale	4 135	9 855 000	4 389	10 228 000
Allocations sociales	Familles, sous conditions	111	694 000	94	526 000
Aides ponctuelles	Habitantes de la Ville sous condition	199	267 000	168	325 000
Repas scolaires	Familles, sous conditions	435	389 000	400	390 000
		4 880	11 205 000	5 051	11 469 000
Cotisation min. AVS	Selon le droit fédéral (étudiantes, etc.)		25 000		210 000
	Total		11 230 000		11 679 000

Source: Service social

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales



Source: Service social

18

Unité Action communautaire

Les unités d'actions communautaires ont été réorganisées, passant de huit à quatre équipes. Quatre responsables d'unités et deux conseillères en action communautaire ont été recrutées, sans création de nouveaux postes. Ces nouvelles équipes continuent de développer des projets en lien avec les politiques prioritaires, notamment dans le soutien à la parentalité avec l'Atelier Lecture et Devoirs et l'Ecole des mamans. Pour les seniors, elles organisent des moments de partage comme les Repas autour d'une table ou la Salle à manger de la Jonction. Enfin, pour favoriser l'intégration, elles mettent en place des rencontres, notamment les Parcours pour les nouveaux habitants.

De plus, des Espaces de quartier sont mis à disposition de la population pour des moments festifs ou de convivialité. Sur la base d'appel à projets, des lieux sont mis à disposition des associations locales. Des prestations sont ainsi fournies pour et par les habitantes.

Espaces de quartier	Prêts de salle	Evénements pour l'ensemble des habitantes
Sécheron	105	8 / 5 000 participantes
99	379	15 / 9 000 participantes

Source: Service social

Unité Aînés

Pour les seniors, de nombreuses activités sont proposées, principalement par Cité Seniors avec un riche programme socioculturel et l'organisation, dans différents quartiers, de la Journée internationale pour les personnes âgées. L'intégration des clubs d'aînés dans les quartiers et dans une politique cohérente pour les seniors reste un objectif.

Volume d'activités Cité Seniors

	2011	2012
Fréquentation	~20 000 passages/an	~22 000 passages/an
Nombre de cours et ateliers proposés	60	64
Nombre de journées à thèmes organisées	13	12
Nombre de billets de spectacles à prix réduits vendus	7 650	7 714

Source: Service social

Objectifs 2013

En 2013, le Service social ouvre quatre Points info et réalise une quinzaine de logements-relais dans le cadre du projet Urgence sociale: logements-relais et aides d'urgence loyer.

Le Service consolide le dispositif hivernal en élargissant ses partenariats et organise les Assises de la précarité en collaboration avec les partenaires associatifs.

Il procède à la refonte du dispositif des aides financières aux familles selon le règlement du CA.

Enfin, le Service social propose les premières Promotions seniors pour marquer une nouvelle étape de vie et souhaiter la bienvenue aux personnes nouvellement retraitées.

Rapport de gestion 2012



Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève a pour mission principale de pourvoir aux obsèques, inhumations et incinérations des personnes décédées sur le territoire de la ville, du canton de Genève, ainsi que de toute personne décédée en Suisse ou à l'étranger.

Le Service propose son soutien aux familles en deuil, afin de leur éviter des dépenses inconsidérées.

Retour sur l'année 2012

20

Le Service des pompes funèbres a procédé à la refonte du Règlement des cimetières de la Ville LC 21 351.1, notamment pour revenir à une durée de concession de 20 ans, afin d'anticiper le manque de place dans les cimetières.

Le Service a dû faire face à l'interruption de ses fours suite à une fuite d'eau au centre funéraire de Saint-Georges en septembre 2012 et à l'effondrement d'un pan du mur du cimetière de Châtelaine, entraînant des exhumations et l'attribution de nouveaux emplacements. Malgré ces incidents, les prestations à la population ont été maintenues grâce à la mise en application du plan d'urgence.

Le nouvel orgue de la Chapelle de l'Ange de la Consolation a été inauguré et plusieurs concerts ont été organisés; d'autres événements socio-culturels, avec la collaboration de plusieurs services municipaux et l'association des habitantes, se sont déroulés à la Villa Concorde.

Volume d'activités du Service des Pompes funèbres

	2012	2011	2010
Obsèques gratuites	1 094	1 085	1 048
Incinérations	2 358	2 401	2 485
Inhumations	318	253	232

Source: Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

Objectifs 2013

De nombreux investissements sont prévus en 2013. Notamment la réhabilitation des loges des cimetières du Petit-Saconnex et de Châtelaine, l'aménagement des sous-sols de la chapelle du cimetière de Saint-Georges et du cimetière de Châtelaine, ainsi que la construction d'un columbarium.

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire finalisera le géo-référencement des cimetières pour faciliter l'identification des tombes.





Le Service de l'état civil a pour mission d'enregistrer tous les événements qui marquent le parcours de vie d'une personne, de sa naissance à la mort, en tenant à jour le registre officiel.

Les officières d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

Retour sur l'année 2012

Le Service de l'état civil a avancé dans le projet de numérisation des registres, en collaboration avec la Direction des services d'information et de communication. Il a eu l'opportunité de célébrer des mariages et d'enregistrer des partenariats dans d'autres lieux que la salle traditionnelle des mariages, au Palais Eynard ainsi qu'au Restaurant du Parc des Eaux-Vives.



Années	2012	Différence depuis 2011
Commande d'actes	21 679	+ 1,7%
Procédure préparatoire de mariages	1 056	+ 9%
Procédure préliminaire de partenariats	45	+ 0%
Enregistrement de naissances	4 793	+ 2%
Déclaration de reconnaissances	848	+ 0%
Enregistrement de décès	1 503	- 2,4%
Déclaration de reprise du nom après divorce	172	- 12%
Demande de cartes d'identité	4 855	- 13,5%
Attestation et certificat de domicile et de séjour	666	+ 11,4%
Certificat de vie	3 770	- 4%

Source: Service de l'état civil

Objectifs 2013

En 2013, le cahier des charges a été finalisé et un appel d'offre sera effectué dans le deuxième semestre de l'année dans le cadre d'une procédure AIMP. La saisie informatique des données concernant les citoyennes genevoises va se poursuivre d'ici au 31 décembre 2015, conformément aux directives de la Confédération. Enfin, le changement législatif en matière de droit du nom a des conséquences importantes sur l'activité du Service de l'état civil.

Département de la cohésion sociale et de la solidarité 21
Rapport de gestion 2012



RESSOURCES FINANCIÈRES

Charges du Département par service

En milliers de francs

Service	Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
Direction du Département	5 645	5 501	2 963
Service de la petite enfance	86 320	90 441	86 763
Service des écoles et des institutions pour l'enfance	72 322	70 040	67 251
Service de l'état civil	3 618	4 345	3 734
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	11 974	12 600	15 469
Service social	45 842	45 354	43 734
Service de la jeunesse	19 870	20 775	19 367
Total	245 591	249 055	239 281

Source: Comptes budgétaires et financiers 2012, Ville de Genève

Le budget du Département de la cohésion sociale et de la solidarité s'élève à CHF 245.6 millions en 2012. Il se répartit ainsi:

- 40% est consacré aux «Institutions pour la jeunesse», principalement les dépenses liées à la petite enfance.
- 26% à la politique de l'enfance et des écoles (rubrique « Enseignement et formation »).
- 18% à l'aide sociale (l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité Vie associative).

Revenus du Département par service

En milliers de francs

22

Service	Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
Direction du Département	131	105	3
Service de la petite enfance	2 790	2 059	2 272
Service des écoles et des institutions pour l'enfance	7 131	6 749	6 845
Service de l'état civil	1 538	1 494	1 590
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	3 576	3 494	3 648
Service social	2 166	1 788	1 668
Service de la jeunesse	2 077	2 042	2 071
Total	19 409	17 731	18 097

Source: Comptes budgétaires et financiers 2012, Ville de Genève

Le total des dépenses du Département de la cohésion sociale et de la solidarité se monte à 245,6 millions de francs, soit 3.4 millions de moins que le budget 2012 (-1%), mais en augmentation de + 6.3 millions par rapport aux comptes 2011 (+3%).

Les comptes peuvent être analysés par nature de charges: la moitié des dépenses du Département est constituée de subventions, principalement destinées à la petite enfance (CHF 78.5 millions en 2012), à la Fase et aux Maisons de quartier (CHF 12 millions), aux restaurants scolaires et aux ludothèques; les aides sociales accordées aux personnes physiques ont représenté CHF 12,5 millions. La masse salariale représente le deuxième poste de dépenses, avec près de 22% des dépenses en 2012.

Si l'on analyse l'exécution du budget 2012, trois entités présentent un dépassement de leur budget de dépenses:

- En ce qui concerne la direction du Département, le dépassement de CHF 144 620 s'explique par les frais de personnel, du fait notamment du remplacement de nombreuses personnes et de la création du poste de «Responsable des ressources humaine départementale » sur décision du Conseil administratif.
- Le Service des écoles et institutions pour l'enfance a enregistré un dépassement de 2.3 millions de francs. Il s'explique principalement par les amortissements complémentaires votés par le Conseil municipal en décembre 2012, pour 3.3 millions de francs.
- Le Service social présente un dépassement de CHF 488 321, qui s'explique également par ces mêmes amortissements complémentaires, pour 1.4 millions de francs.

A l'inverse, quatre autres services n'ont pas dépensé la totalité de leur budget:

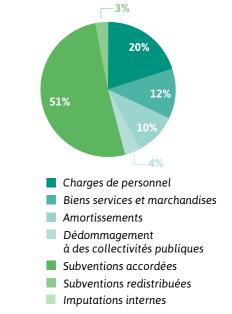
- Le Service de la petite enfance n'a pas dépensé 4.1 millions de francs (soit 5% du total de son budget); pour l'essentiel, les subventions finalement versées aux institutions de la petite enfance se sont avérées inférieures aux prévisions.
- Les comptes du Service de la Jeunesse présentent un solde non dépensé de près de CHF 0.9 million. Trois raisons à cela: la subvention finalement versée à la Fase s'est révélée inférieure aux prévisions de CHF 355 000; le Festival Asphaltissimo n'a lieu que tous les deux ans (dernière édition en 2011); des économies ont également enfin été réalisées sur plusieurs postes de charges.

- Le Service des Pompes funèbres présente un non dépensé d'environ CHF 625 000 – principalement des salaires – du fait notamment du nombre important de postes vacants en 2012 (12 engagements tout au long de l'année); le solde s'explique par des économies sur les postes d'achats de fournitures et autres marchandises.
- Les comptes du Service de l'état civil présentent un non-dépensé de CHF 727 000 environ: principalement des salaires pour CHF 380 000 liés à des postes vacants et à des retards pris dans les recrutements; le projet de numérisation a été reporté en 2014 par la DSIC et l'amortissement inscrit au budget de CHF 94 000 n'eut pas lieu d'être.

En ce qui concerne maintenant les recettes, les services du Département ont reconnu plus de revenus qu'ils ne l'avaient initialement estimé (CHF + 1.7 million):

- Les subventions reçues de tiers dans le secteur de la petite enfance atteignent finalement CHF 730 000 de plus que prévu.
- Un changement de traitement comptable des gratuités accordées aux associations de cuisine et restaurants scolaires génère un revenu supplémentaire de CHF 383 000 (et une charge de même montant).

Charges du Département par nature



Source: Comptes budgétaires et financiers 2012, Ville de Genève



Enfin, en ce qui concerne les dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement, les principales opérations concernent l'équipement de l'Ecole de Saint Jean, qui a été rénovée en 2012, ainsi que l'équipement du restaurant scolaire de l'école des Vollandes.

Dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement

En milliers de francs

Crédit d'investissement	Objet	Montant dépensé en 2012	Montant total du crédit
PR – 748A2	Mobilier groupe scolaire du 12 rue de Saint Jean	468	787
PR – 848ABII	Restaurant scolaire du 35 rue du Nant	275	406
PR – 655A	Orgue pour la chapelle de l'Ange de la Consolation	185	230
PR – 636A	Restaurant scolaire du foyer de Sécheron	111	554
PR – 597A	Sécurisation des aires de jeux dans les parcs	79	2 838
Autres projets		376	4 974
Total		1 494	9 789

Source: Direction du Département

24

POINTS FORTS DE L'ANNÉE

Un nouveau contrat social

Rencontres d'Esther Alder dans les quartiers

22 mai: Nouvel orgue de la Chapelle de l'Ange de la Consolation

Concerts et harmonie

Un statut pour les patrouilleuses scolaires

Au service de la sécurité des petites écolières

27 juin: Fête des écoles

6 000 élèves défilent sous la bannière de Rousseau

Animations estivales

Golf urbain, chaises longues, animations et barbecues pour passer l'été

20 septembre: Au fil de l'eau pour 400 aînées

Croisière pour les bénéficiaires des aides financières municipales et membres des clubs d'aînés

1er octobre: Journée internationale des personnes âgées

A bord du tram historique, balade dans la ville pour se rendre aux multiples activités dans les quartiers

6 octobre: Inauguration du skatepark de Plainpalais

3 000 m2 à disposition des jeunes et des sports urbains

Octobre: Soutien du Conseil municipal

Pérennisation du dispositif d'accueil aux sans-abris

Mariages et partenariats

Célébrations au Palais Eynard et au Restaurant du Parc des Eaux-Vives

22 novembre: Inauguration de l'espace de vie enfantine Jeanne Hersch

84 nouvelles places dans les institutions de la petite enfance



GLOSSAIRE

SDPE Service de la petite enfance

ECO Service des écoles et institutions pour l'enfance

DEJ Service de la jeunesse

SOC Service social

SPF Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

CIV Service de l'état civil
UVA Unité Vie associative

IPE Institutions Petite enfance
EVE Espaces de vie enfantine

JE Jardins d'enfants

AFJ Accueillante familiale de jour

CRF Crèche familiale
CRD Crèche dépannage

HJ Halte-jeux

LA Lieu d'accueil parents-enfants

GIAP Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire

REP Réseau d'enseignement prioritaire

Fase Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

DIP Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

OFAS Office fédéral des assurances sociales

PC Protection civile

26

UAC Unité d'action communautaire

Le présent Rapport de gestion fait parfois référence à la présentation des comptes de la Ville de Genève par politique publique. L'intitulé de ces rubriques manque parfois de clarté: leur dénomination repose sur des normes cantonales, auxquelles la Ville doit se conformer.

Le tableau suivant indique la composition de ces rubriques:

Administration générale Budget de la direction du Département, hors subventions accordées.

Sécurité publique Les dépenses engagées par le Service de l'état civil dans le cadre de sa

mission d'autorité.

Enseignement et formation Les dépenses engagées par le Service des écoles et des institutions pour

l'enfance ainsi que les subventions concernées.

Autres loisirs Les dépenses de l'Unité Espaces aînés du Service social ainsi que

les subventions accordées aux Maisons de quartier.

Institutions pour la jeunesse Les dépenses dédiées à la petite enfance, ainsi qu'une partie du budget du

Service de la jeunesse.

Aide sociale L'essentiel des dépenses du Service social, ainsi que les subventions

concernées

Cimetières et crématoire La majeure partie du budget du Service des pompes funèbres, cimetières et

crématoire.

ADRESSES UTILES

Présidence et Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville 1204 Genève 022 418 49 00 TPG: Bus 3, 5, 36

Service de la petite enfance

24, avenue Dumas 1206 Genève 022 418 81 00 TPG: Bus 1, 3, 21, 35

Service des écoles et institutions pour l'enfance

100, rue de la Servette 1202 Genève 022 418 48 00 TPG: Bus 3, 11 / Tram 14

Service de la jeunesse

100, rue de la Servette 1202 Genève 022 418 45 00 TPG: Bus 3, 11 / Tram 14

Service social

25, rue Dizerens 1205 Genève 022 418 47 00

TPG: Bus 1, 32, 35 / Tram 12, 13, 15, 17

Service de l'état civil

37, rue de la Mairie 1207 Genève 022 418 66 50

TPG: Bus 9, 33, A / Tram 12, 16, 17

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

20, avenue de la Concorde 1203 Genève 022 418 60 00 TPG: Bus 5, 7, 9, 22, 23

Impressum

Conception graphique LUNIC SA

Crédits photographiques Ville de Genève

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact

Département de la cohésion sociale et de la solidarité Direction 4, rue de l'Hôtel-de-Ville 1204 Genève 022 418 49 00 Accès TPG: Bus 3, 5, 36